

Quatrième rencontre scientifique du groupe Res-Hist (Réseaux & Histoire)

Nice, 22-24 septembre 2016

Retour aux sources

« Approche spatiale de réseaux sociaux dans l'antiquité à partir des sources épigraphiques et archéologiques : enjeux, apports et limites »

Marie-Jeanne Ouriachi*, Katia Schörle*, Frédérique Bertoncello*.

* Université Côte d'Azur, CNRS, CEPAM, France.

La réflexion qui suite porte sur les problèmes posés par les sources – épigraphiques et archéologiques – dans le cadre d'une analyse de réseau, qui nous permet de passer d'une approche centrée sur la description de nos objets (monuments épigraphiques mais aussi individus mentionnés, artefacts archéologiques) à une analyse des interactions sociales et spatiales, entre individus, groupes, habitats, lieux où les marchands pratiquent le commerce.

Dans le cadre des études portant sur les individus mentionnés dans les inscriptions épigraphiques, il s'agit de dépasser une approche prosopographique et de porter notre attention sur les réseaux sociaux constitués autour des familles de notables. Pour les réseaux sociaux des marchands, l'enjeu et les apports concernent la possibilité de pouvoir mieux comprendre des pratiques commerciales à plus grande échelle dans le cadre de théories économiques.

Pour les réseaux d'habitat (qui seront abordés lors de la présentation mais non dans ce texte), il conviendra notamment d'explicitier la nature et la forme des échanges entre les lieux et identifier les processus expliquant les configurations observées.

Nos inscriptions et nos vestiges archéologiques sont nos archives. Nos sources et nos données sont lacunaires : nous sommes tous confrontés à ce problème mais il va de soi qu'il est plus criant pour l'antiquité.

Notons toutefois avec P. Laslett (Laslett 1988) que, concernant les réseaux familiaux, quelle que soit la période envisagée, "les chercheurs ne pourraient jamais avoir la pleine certitude d'avoir fait le tour de la totalité des liens de parenté retrouvés" (p. 6).

Ainsi, malgré les imperfections de nos données, nous autorisons-nous à travailler sur ces réseaux en raison de l'intérêt de cette approche. Dans cette présentation, nous nous concentrerons sur nos sources et sur leurs lacunes, à la fois du point de vue des objets réseaux que nous étudions mais aussi au regard des questions de chronologie et d'inscription spatiale que nous nous posons lorsqu'on nous entendons restituer des réseaux familiaux, marchands ou d'habitat dans l'antiquité.

1. Sources et définition de nos objets réseaux.

Nous partons d'une définition générale d'un réseau entendu comme "un ensemble d'éléments distincts (individus, institutions ou points dans l'espace), plus ou moins unis par des activités, des objectifs ou l'appartenance à un même groupe, qui pouvaient se structurer, voire se hiérarchiser, en un véritable système de relations organisées."¹

Les monuments épigraphiques (supports d'inscriptions funéraires, votives ou de dédicaces honorifiques) sont **porteurs d'un réseau et produits de ce réseau** (voir par exemple les inscriptions funéraires d'un patron, prises en charge par ses affranchis ou par ses clients).

Sont mentionnés :

- des **individus** dont la dénomination est mentionnée mais aussi des anonymes (que le monument, mal conservé, ne permette pas sa restitution, ou que le texte, elliptique, ne fournisse pas cette information : par exemple quand le dédicant se signale uniquement par la formule "son fils" ou "sa fille" ...).
- des **collectifs** (institutionnels comme les décurions d'une cité, une communauté, un groupe de marchands ou les membres d'une association professionnelle, informels comme les amis d'un individu, les habitants d'un lieu, etc.).

Se pose donc la question des **noeuds** des réseaux que nous restituons :

Dans le cas des familles gallo-romaines et de leurs réseaux de relations, nous privilégions les **individus** (que leur **identité** puisse être établie ou qu'ils soient **anonymes** et dans ce second cas uniquement lorsqu'ils s'inscrivent dans une relation identifiable).

Dans le cas des réseaux marchands, le/s noeud/s du réseau sont des **lieux géographiques** où s'exerce l'activité et où s'expriment les intérêts communs d'un groupe, comme plus particulièrement dans le cas des réseaux de commerce tels ceux du commerce de longue distance.

Quant aux **liens** sociaux, ils sont de diverses natures :

- liens qui relèvent de la **parenté** (latérale et ascendante) : alliance, filiation (dont filiation fictive avec pratique de l'adoption), germanité.
- Liens d'**amitié**, de **clientèle**.
- Liens **communautaires (communauté institutionnelle soit civique ou militaire, ethnie/tribu, religion)**
- Liens établis avec des **dépendants**, affranchis (qui prennent le nom de leur ancien maître devenu leur patron) et esclaves.

¹ Valérian *et al.* 2010,7. Cette définition avait déjà été élaborée précédemment dans Coulon *et al.* 2007.

Nous sommes donc en présence de relations verticales (parents-enfants) et horizontales (entre frères, entre amis)

S'y ajoutent des liens qui ne sont pas explicités mais que l'on déduit de la **co-présence de deux individus** sur un même monument inscrit.

Des noeuds, des liens mais pour quels types de réseau ?

Il y a tout d'abord l'approche des **réseaux familiaux** :

Le monument épigraphique est la seule source permettant « d'entrevoir un environnement familial » (Burnand 1990). Il s'agit là cependant de « **généalogies tronquées** » (Corbier 1987). Ainsi, lorsqu'un individu mentionne sa filiation (élément clé permettant de l'inscrire dans la catégorie des ingénus, qu'ils soient pérégrins ou détenteurs de citoyenneté romaine), ou a fortiori lorsque la filiation n'est pas indiquée (cas des inscriptions funéraires réduites à la seule mention de la dénomination du défunt), on se trouve en présence d'un ascendant apical.

Par ailleurs, concernant la **parenté bilatérale**, force est de constater que l'ascendance maternelle est moins bien représentée (sauf si la mère est dédicant ou dédicataire et que sa filiation est précisée ; signalons que la valorisation du grand-père maternel - qui se lit dans l'adoption d'un surnom fabriqué sur son gentilice - signale généralement son appartenance à une famille en vue).

Contrairement aux thèses qui évoquent pour la période romaine une domination de la famille élargie, le monument épigraphique renvoie plutôt l'image d'une **famille nucléaire** [voir par exemple Curchin 2000-2001, au moins à propos des provinces occidentales de l'empire]. Cela n'exclut pas l'existence de familles élargies comme le prouve le monument de Sainte-Anastasie / Russan (*CIL* XII, 3030), qui mentionne les grands-parents et les tantes, ou celui de *Iulia Privata* récemment découvert à Nîmes (*AE* 2011, 740).

Les alliances matrimoniales permettent de connecter deux familles. Il est donc important de prendre en compte les alliés ou affins (*adfinis-es* = beau-parents, gendre et beau-fils au sens de *privignus*, enfant né d'un premier lit).

Le monument peut également permettre d'inscrire une famille dans un **réseau de relations qui ne relèvent pas de la parenté** : il s'agit des relations d'amitié ou des relations de clientèle, qui constituent des éléments clés - avec les alliances matrimoniales - pour définir la surface sociale de la famille (à noter que le nombre de relations ne suffit pas, il faut également tenir compte de leur qualité).

Pour ce qui concerne les réseaux marchands, il s'agit dans la majorité des cas de réseaux qui ne relèvent **pas de liens de parentés** mais de **réseaux de communauté, amitié, clientèle ou dépendants/affranchis** bien que des liens de parentés puissent être présents (cas de Marcus Iarhai et de son fils Abgar dans le cas des inscriptions de caravanes ; Yon 1998).

Notons que le même constat a été fait par Jean Andreato à propos des intérêts patrimoniaux des familles aristocratiques : les sociétés et ententes privilégient les

accords entre alliés et affins, entre patrons et affranchis, entre co-affranchis, etc., plutôt qu'entre agnats, même si ces derniers ne sauraient être systématiquement exclus de ce type d'entreprise (Andreau 2005, 64).

Concernant la restitution des ces réseaux, on distinguera **deux niveaux** :

- Les **réseaux avérés** (= "réseau-monument") dont les nœuds et les liens sont mentionnés sur un même monument.
- Les **réseaux "interprétatifs"** pour lesquels les liens relèvent d'une hypothèse : cela concerne presque exclusivement les citoyens romains qui, alors qu'ils sont mentionnés sur des monuments différents, peuvent être reliés par le port d'un gentilice identique (= "indice onomastique"). Il s'agit alors d'identifier les lignages et/ou les lignées (*ie* segment d'un lignage : groupe de filiation dont les membres descendent d'un ancêtre peu éloigné dans le temps).

Pour les réseaux familiaux, le problème réside dans le fait que la **diffusion des gentilices** se fait aussi par le biais de relations qui ne relèvent pas de la parenté : c'est le cas notamment dans les territoires conquis par Rome, où les populations locales obtiennent la citoyenneté romaine grâce à l'intervention d'un *imperator* ou d'un magistrat romain (gouverneurs)... Le question se pose tout particulièrement pour les gentilices numériquement bien représentés : ainsi en va-t-il des *Iulii, Valerii, Pompeii*. En revanche, lorsqu'il s'agit d'un **nom faiblement représenté**, il est possible de supposer un lien entre les porteurs de ce gentilice.

S'il s'agit d'un nom plus courant, le **prénom** peut donner une indication, en raison de la pratique qui consiste à transmettre cet élément de dénomination de père en fils et au sein d'une *gens* importante (l'élément distinctif est alors le surnom, voire le deuxième surnom dans les lignées aristocratiques).

Enfin, dans le cas des notables, la prise en compte du **niveau social** (exercice d'une magistrature, d'un sacerdoce, mention de plusieurs affranchis, de clients, type de monument ...) peut aider à circonscrire le réseau gentilice (mais on prendra alors garde de ne pas donner dans le raisonnement circulaire en inférant de ces données hypothétiques des pratiques sociales endogamiques).

Il conviendra donc, dans la formalisation des réseaux, de distinguer les **liens documentés** et les **liens hypothétiques**, en attribuant une intensité différente aux liens lors de l'établissement de la matrice d'adjacence (matrice de valuation) ou de la liste de liens.

Cela étant, derrière les réseaux de familles (et donc les réseaux d'acteurs) se dessinent des **réseaux de lieux** qui intéressent au plus haut point nos recherches sur les dynamiques territoriales. En effet, à l'échelle du territoire de la cité (ou à l'échelle de la province pour les aristocrates : voir *infra*), les réseaux familiaux permettent de connecter les lieux qu'ils investissent dans le cadre de leurs activités (économiques, politiques) mais aussi sur le plan symbolique (*monumentum* et *memoria* sont fréquemment utilisés pour désigner le tombeau. La construction mémorielle est donc au coeur de l'acte qui consiste à élever un monument inscrit).

Nous avons par ailleurs vu *supra* que les lieux sont les nœuds des réseaux marchands.

2. Sources et problèmes de datation, de contemporanéité et de diachronie.

Concernant ce point crucial, nous évoquerons tout d'abord le problème de la **datation** des monuments épigraphiques : à l'exception des inscriptions qui font référence à un fait dateur (consulat de deux magistrats de Rome par exemple, ce qui permet de dater le monument à l'année près), les monuments sont assignés à des intervalles de temps (de 50 à 100 ans, voire 200 ans pour les inscriptions votives) que l'on peut qualifier d'ensembles flous.

Dans le cas assez exceptionnel du corpus des inscriptions palmyréniennes dites 'caravanières', nous avons - sur un ensemble d'environ 35 inscriptions - le plus souvent des datations à l'année et au mois près, mais ces inscriptions s'échelonnent sur une période comprise entre 19 ap. J.-C. et 260 après J.-C., même si la moitié des dédicaces est faite entre 131 et 161 ap. J.-C. Ainsi, pour avoir une vision d'ensemble et une capacité d'interprétation de ce corpus, nous restons sur une chronologie très large.

Nous travaillons sur donc des fenêtres qui rendent possible la contemporanéité entre individus mentionnés sur des monuments différents.

Par ailleurs, le monument se présente comme une photographie qui fige à l'instant *t* la situation (et le réseau) des protagonistes mentionnés.

Or, dans le cas des monuments qui renvoient à une réalité familiale, l'information, pour peu que l'inscription comporte la référence à deux voire trois générations, peut être déployée dans le temps.

La difficulté réside alors dans la manière dont pourra s'opérer le séquençage afin de **restituer la chronologie des individus**.

Dans le cas du monument ci-dessous, il est possible de restituer le *stemma* suivant (FIG. 1) :



Caius (Porcius ...)

Porcia Domitia

Q. Antonius Servatus

Q. Labienus Porcianus

FIG. 1 : monument funéraire de Q. Labienus Porcianus (*CIL* XII, 4180, Candillargues) et *stemma* de la famille du défunt.

Nous laisserons ici de côté le problème posé par la différence de nom entre père et fils pour nous concentrer sur les questions de temps biographique. Ce monument est daté de la première moitié du II^e siècle (100-140). Comment restituer la temporalité des protagonistes ? Le défunt est le fils du couple formé par *Porcia Domitia* et *Q. Antonius Servatus* mais le texte est muet concernant l'âge auquel il est décédé (cette information est parfois mentionnée, notamment lorsqu'il s'agit d'un enfant ou d'une jeune épouse mais on ne peut inférer de l'absence de mention le fait qu'il s'agit d'un adulte). On ignore également l'âge des parents à sa naissance (le père devait toutefois être plus âgé que la mère). Autre problème, le grand-père maternel est-il encore en vie lorsque son petit-fils disparaît ? Rappelons qu'il ne joue pas de rôle dans l'hommage rendu Q. Labienus Porcianus puisqu'il figure uniquement dans la filiation de la mère : il est donc sans doute décédé avant son petit-fils.

La figure 2 prend en compte ces différents éléments dans la proposition de restitution de la chronologie - relative et absolue - des membres de la famille.

On notera que la datation floue du monument ajoute encore à la complexité de l'exercice, voire constitue une des principales sources de cette complexité : en effet cet intervalle de 40 ans est important, surtout pour une période où la durée de vie des individus est peu élevée.

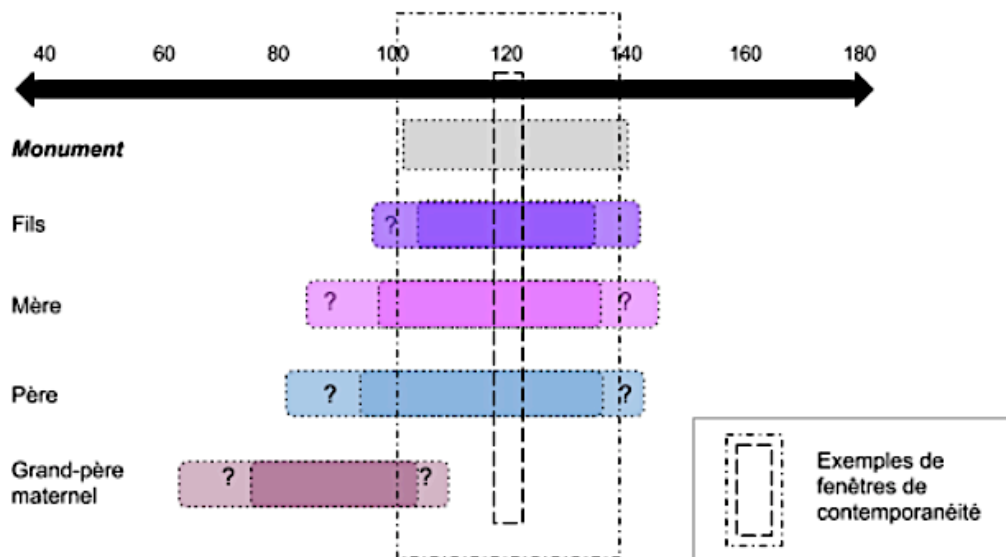


FIG. 2 : chronologie des individus mentionnés sur le monument de Candillargues et problème de contemporanéité.

La difficulté est encore accrue lorsqu'on est confronté à la question de la contemporanéité des individus insérés dans des ensembles familiaux / sociaux

restitués par la mise en réseau des monuments et de l'évolution du réseau dans le temps. L'incertitude chronologique est alors démultipliée.

Nous réfléchissons actuellement à l'apport possible de la théorie des ensembles flous pour le traitement de données à référence chronologique imprécises ou la théorie des possibilités (FIG. 3 ; voir de Runz 2008). A ce jour, dans le cadre de nos essais de mise en réseau des familles (T. Huet et M.-J. Ouriachi, présentation CTHS Reims 2014), nous avons privilégié des fenêtres larges et donc une contemporanéité floue.

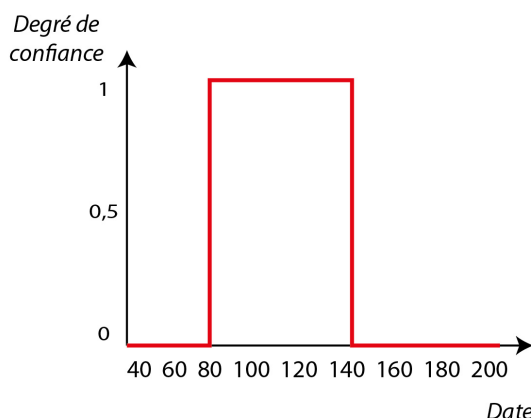


FIG. 3 : datation du monument selon le théorie des ensembles flous

3. Sources et spatialisation des réseaux.

Dans le cadre de nos travaux sur les territoires, et sur le rôle joué par les acteurs dans leur structuration et leur développement différencié, il nous a semblé essentiel de spatialiser l'information se rapportant aux familles des notables locaux, appelé à jouer un rôle clé dans la gestion des territoires contrôlés par Rome.

La première étape consiste donc à **localiser les monuments** épigraphiques puisque c'est leur ancrage spatial qui en premier lieu permet d'assigner un individu à un lieu. Cette opération comporte une part d'incertitude pour les documents anciens car les pierres ont pu être déplacées (dans le cadre de collections constituées par des antiquaires mais il est alors parfois possible de restituer leur circulation, ou pour des remplois mais ce type d'opération engendre généralement des déplacements à faible distance). Dans ce cas, nous disposons donc d'une information imparfaite. Toutefois, le travail sur les réseaux de familles étant conduit à l'échelle de la cité, les déplacements de monuments à courte distance n'ont pas d'incidence majeure sur le résultat.

Avec ce premier type de spatialisation, l'ensemble des individus mentionnés sur un même monument est "assigné à résidence" dans le lieu où le monument a été érigé. Or, peut-on en déduire que les membres d'une même famille résident en ce lieu ? Que dire des amis, des clients ? Nous avons seulement l'assurance que ces individus ont fréquenté ledit lieu, y compris de manière occasionnelle : l'ancrage spatial renvoie ici au voisinage.

Outre la localisation des monuments, il convient de prendre en compte les **indices spatiaux** contenus dans le texte de l'inscription : ce point concerne principalement les magistrats². En effet, un magistrat qui a fait élever son monument funéraire dans le territoire d'une cité (sur un de ses domaines) et qui a exercé des responsabilités administratives, a nécessairement séjourné dans le chef-lieu de cité. Il est donc rattaché à deux points du territoire. Quant aux aristocrates, leur carrière peut les conduire à exercer dans le cadre de plusieurs cités de la province (c'est le cas notamment des membres de l'ordre équestre) voire dans plusieurs provinces : ces éléments sont mentionnés sur un même monument (le texte inscrit rappelle la carrière et les lieux d'exercice) ou sur plusieurs monuments et dans ce cas c'est la mise en relation des monuments qui autorise cette restitution.

Quant aux indications spatiales mentionnées dans les inscriptions de marchands, ils peuvent être essentiels, notamment lorsqu'ils constituent les seuls indices d'un commerce archéologiquement invisible.

Ce dernier point nous conduit à évoquer la spatialisation des réseaux résultant de nos interprétations. Nous avons évoqué *supra* les "réseaux interprétatifs", produits d'une analyse de l'information contenue dans des inscriptions qui mentionnent un même gentilice ("indice onomastique"). Les incertitudes liées à la localisation de chaque monument s'additionnent dès lors que l'on en associe plusieurs mais là encore, l'échelle d'analyse, celui de la cité, permet d'en limiter la portée.

En revanche, lorsqu'il s'agira de confronter données archéologiques et données épigraphiques dans certains secteurs de la cité, l'imperfection des données pourra constituer une réelle difficulté.

Pour les réseaux marchands, les réseaux interprétatifs portant soit sur une même onomastique, soit sur une même appartenance communautaire génèrent les mêmes incertitudes et sont parfois à exclure, en particulier lorsque la distance géographique est importante entre la localisation d'un monument et l'origine géographique d'un individu ou groupe, et lorsque les indices spatiaux ou liens ne sont pas clairement cités dans l'inscription. Pour les marchands travaillant sur de très longues distances, l'appartenance et les liens à la communauté d'origine peuvent être essentiels pour leurs activités commerciales et leur mode de fonctionnement économique, comme dans le cas des Palmyréniens. Cependant, le rappel de leur ville d'origine pour la communauté palmyrénienne de Rome, ou même la coïncidence d'une activité commerciale, telle que dans la dédicace en latin et palmyrénien de Tiberius Claudius Felix des entrepôts des *Horrea Galbae*, ne sont pas des indices suffisants pour relier ces individus au réseau des marchands de Palmyre. En revanche en Egypte, la présence d'une inscription palmyrénienne, mentionnant des marchands dans une zone d'intense trafic commercial de produits orientaux, à proximité d'une seconde inscription explicite sur le lien commercial entre des propriétaires palmyréniens de

² Ce point n'a pour l'instant pas été pris en compte lors de nos précédentes formalisations (voir l'exemple des *Antonii* présenté avec T. Huet au CTHS de Reims en 2014), pas plus que le séquençage temporel.

bateaux en Egypte et à Palmyre, nous permet d'inclure cette première inscription dans le réseau commercial des palmyréniens malgré un flou chronologique et un degré d'incertitude indéniable.

La spatialisation des réseaux résulte donc de l'agrégation d'informations dont le degré de certitude varie, ce qu'il faudra également prendre en compte lors de la restitution cartographique. Là encore, nous étudierons les approches permettant de traiter une information spatiale imparfaite (voir de Runz, déjà cité).

Conclusion :

Nous sommes donc confrontées à une imperfection de nos données tant du point de vue de la restitution de nos objets réseaux que du point de vue de leur ancrage temporel et spatial.

Pour l'ensemble de ces questions, nous réfléchissons actuellement aux méthodes adaptées à la prise en compte de l'incertitude dans la restitution de nos réseaux spatialisés.

Signalons également que notre objectif est de connecter les réseaux de familles et les réseaux d'habitat, c'est à dire de passer de deux réseaux unipartites (one-mode network) à un réseau bipartite (two-mode network).

L'analyse qui précède a cependant permis de faire le point sur les difficultés inhérentes à notre documentation et de commencer à envisager des solutions, d'où l'intérêt des échanges qui pourront se produire à l'occasion de ces rencontres.

Bibliographie :

Andreau 2005 : Jean Andreau, Remarques sur les intérêts patrimoniaux de l'élite romaine, *In: Cahiers du Centre Gustave Glotz*, 16, 2005, p. 57-77.

Burnand 1990 : Y. Burnand, Alliances matrimoniales des sénateurs et chevaliers gallo-romains, *in* J. Andreau et H. Bruhns, *Parenté et stratégies dans l'antiquité romaine*, Actes de la table-ronde des 2-4 octobres, 1986 (Paris, Maison des sciences de l'homme), EFR, Rome, 1990, p. 295-309.

Corbier 1987 : M. Corbier, Les comportements familiaux de l'aristocratie romaine (IIe siècle avant J.-C.- IIIe siècle après J.-C.), *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, 1987, vol. 42, n°6, p. 1267-1285.

Coulon et al. 2007 : D. Coulon (dir.), C. Picard (dir.), D. Valérian (dir.), *Espaces et réseaux en Méditerranée. VIe-XVIe siècle, I, La configuration des réseaux*, Paris : Bouchene, 2007.

Curchin 2000-2001 : L. A. Curchin, The roman family: recent interpretations, *Zepyrus*, 53-54, 2000-2001, p. 535-550.

de Runz 2008 : C. de Runz, *Imperfection, temps et espace : modélisation , analyse et visualisation dans un SIG archéologique*, thèse de doctorat de l'université de Reims Champagne-Ardenne, spécialité informatique, soutenue le 25/11/2008.

Laslett 1988 : P. Laslett, La parenté en chiffres, *Annales ESC*, janv.-fev. 1988, n°1, p. 5-24.

Valérian et al. 2010 : D. Valérian (dir.), D. Coulon (dir.), C. Picard (dir.), *Espaces et réseaux en Méditerranée médiévale, II, La formation des réseaux*, Paris : Bouchene, 2010.

Yon 1998 : J.-B. Yon, Remarques sur une famille caravanière à Palmyre, *Syria*, 1998, Tome 75, p. 153-160.

Document de travail